

HABILITATIONS ELECTRIQUES FC 04 - NF C18-510 - BT - Initiale



Cible

Travailleur chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages essais mesures ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension.

Expérience

- Débutant
- Expérimenté
- Confirmé

Durée

- 21 h de formation

Participant : 10

- Maximum par session de formation

Tarif et inscription

CERCLE CONSEIL FORMATION
cercle-conseil-formation.com
Tél : 07 67 00 84 28
nicolas.villeveille@cercle-conseil-formation.fr
Réponse à vos demandes d'information sous 48h

Accessibilités

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Sécurisez votre parcours de formation en contactant nos référents handicaps.

Réglementation

Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.

L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R4544-3

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Analyser le risque électrique.
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique selon la publication NF C 18-510.

Pré-requis

- Présenter les aptitudes médicales requises.
- Maîtrise de la langue française.
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, gants, casques et petit outillage aux normes électriques.

Programme

Théorie

- Les dangers et les risques électriques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective.
- Les risques liés à l'utilisation des équipements et des matériels électriques.
- La conduite à tenir en cas d'accident.
- La conduite à tenir en cas d'incendie électrique.
- Le principe de l'habilitation.
- Les symboles d'habilitation.
- Le rôle de chacun des acteurs.
- Les principes de la prévention.
- Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit.

HABILITATIONS ELECTRIQUES FC 04 NF C18-510 - NF C18-510 - BT - Initiale



Programme

- Les moyens de protection individuelle.
- La réalisation des activités d'interventions élémentaires.
- La consignation pour une intervention générale.
- La procédure pour les travaux.
- Les fonctions des matériels.

Test théorique sous forme de QCM

Pratique

- Le repérage des environnements ou locaux à risques.
- L'analyse préalable à son intervention.
- La mise en œuvre de ses EPI.
- L'application des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique.
- La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique.
- Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance.
- Les étapes de consignation.
- La réalisation de connexions et de déconnexions.
- La pose d'une nappe et d'un EPC.
- La réalisation d'interventions de dépannage et de dépannage avec nécessité de consignation.
- La rédaction des documents et le compte rendu de son activité.

Tests pratiques selon la complexité des équipements et des critères établis

Méthode d'animation

- Questionnaires - tests
- Études de cas
- Mises en situation pratique
- Échanges de pratiques
- Retours d'expérience
- Vidéos

Plan personnel de progrès

- Individualisé pour chaque stagiaire.
- Évaluation des compétences avant et après la formation.

Formateur

- Qualifié et expérimenté.
- Homme métier.
- Pédagogue confirmé.

Infrastructure

- Salle équipée pour la théorie.
- Pour la formation pratique :
- Installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Evaluation et validation

- QCM portant sur les acquis.
- Tests pratiques réalisés sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
- Certificat de réalisation et avis après formation.

Accompagnement personnalisé

- Débrief de la formation.
- Évaluation à chaud individuelle.
- Rapport de formation détaillé aux encadrants du stagiaire.
- Préconisations pour les prochaines actions de formation.
- Support de formation.